

Déclaration de la Commission des Affaires Sociales de la COMECE

14 octobre 2021

ÉCOUTER LE CRI DES PAUVRES DANS LE CONTEXTE DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 ET DE LA RELANCE

« Il y a simplement deux types de personnes : celles qui prennent en charge la douleur et celles qui passent outre ; celles qui se penchent en reconnaissant l'homme à terre et celles qui détournent le regard et accélèrent le pas. En effet, nos multiples masques, nos étiquettes et nos accoutrements tombent : c'est l'heure de vérité ! Allons-nous nous pencher pour toucher et soigner les blessures des autres ? »¹

Pape François

Introduction : La pauvreté dans l'UE au temps du COVID-19

La pauvreté et l'exclusion sociale ont reculé dans l'UE au cours de la dernière décennie. Toutefois, l'objectif social ambitieux d' « Europe 2020 », à savoir une réduction de 20 millions du nombre de personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale, n'a pas été atteint. En 2019, environ 91 millions de personnes étaient **menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale** dans l'UE. Cela représente environ **une personne sur cinq** vivant dans l'UE. D'autres données montrent qu'en 2020, environ 10 % des travailleurs européens étaient menacés de pauvreté, et qu'environ 5,5 % de la population de l'UE était confrontée à de graves difficultés matérielles (*Eurostat*), tandis que près de 34 millions d'européens et de familles n'étaient pas en mesure de chauffer correctement leur logement².

Dans ce contexte, la **Commission des Affaires Sociales de la COMECE**, sous la présidence de [S.E. Mgr Antoine Hérouard](#), appelle les institutions et les dirigeants de l'UE ainsi que toutes les personnes de bonne volonté à écouter le « cri des pauvres » dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et au-delà. Ce document a pour but de : 1) faire le point sur les stratégies européennes existantes pour lutter contre la pauvreté ; 2) rendre compte de quelques actions de l'Église pendant la pandémie pour soutenir les personnes en situation de pauvreté ; et 3) porter ses recommandations à l'attention des institutions et des dirigeants de l'UE.

La crise de COVID-19 a entravé les possibilités de sortir de situations de pauvreté. S'il n'y a pas eu d'explosion de la pauvreté, on constate clairement une **multiplication des situations d'extrême fragilité**³, aggravant la situation des personnes confrontées à des défis multiples.

¹ Pape François, *Fratelli tutti* (2020), no. 70.

² [Plan d'action du socle européen des droits sociaux de la Commission européenne \(EPSR\)](#), mars 2020.

³ Conseil National des politiques de Lutte contre la pauvreté et l'Exclusion sociale (CNLE, France), [La pauvreté démultipliée. Dimensions, processus et réponses](#). Printemps 2020-Printemps 2021. Sous la direction de Nicolas Duvoux et Michèle Lelièvre (mai 2021).

Il est prévisible que cette crise conduira à des niveaux plus élevés d'insécurité financière et alimentaire, de pauvreté, d'inégalité de revenus et de conditions de vie précaires, au moins à court terme⁴, créant des situations de surendettement à long terme. Les personnes en situation de **vulnérabilité**, y compris les retraités, ont été confrontées à des difficultés pour payer leur loyer, pour accéder aux soins de santé et aux services sociaux publics, en particulier dans les zones rurales, et pour mener une vie digne. De nombreux **sans-abri** ont été abandonnés pendant la pandémie, n'ayant nulle part où aller car de nombreux lieux d'accueil étaient pleins et certains de ces lieux ont même dû fermer leurs portes en raison des confinements. En outre, certaines personnes n'ont pas pu travailler légalement et l'arrêt des rencontres en face à face a renforcé les charges administratives, ce qui a eu un impact négatif sur les demandeurs d'emploi. Les **personnes sans statut légal** ont été particulièrement touchées par la crise, sans possibilité de poursuivre leurs emplois informels et ne recevant aucune compensation mise en place par le gouvernement pour les employés. Certaines **mères et parents isolés**⁵ ont également dû s'occuper de leurs enfants tout en devant travailler en parallèle. Dans certains cas, elles ont cessé de travailler, créant ainsi de nouvelles interruptions dans leurs revenus. La solitude et les problèmes de santé mentale ont également augmenté, tout comme les ruptures au sein des **familles**, notamment l'augmentation de la violence domestique, la dégradation de l'éducation des **enfants et des jeunes**, l'isolement des **personnes âgées**, le manque d'opportunités d'emploi, en particulier pour les **personnes handicapées, les travailleurs jeunes et âgés**, et les **migrants**.

Dans le même temps, les conditions de travail inéquitables du **personnel soignant**, des travailleurs agricoles et de plusieurs autres secteurs d'activité ont été mises en lumière au cours de la pandémie, indiquant à quel point ces travailleurs sont essentiels pour la société, mais mettant également en évidence des défis structurels majeurs, tels que les longues heures de travail, les bas salaires, l'accès limité aux équipements de protection individuelle et autres mesures sanitaires⁶, etc. Dans ce contexte, une **vaccination précoce et universellement accessible** est une priorité des gouvernements de l'UE. Ils doivent s'assurer d'atteindre les pauvres et les personnes les plus vulnérables par le biais de mesures innovantes (par exemple, la vaccination de proximité sans rendez-vous, les « vaccibus »⁷ dans les grandes villes, etc.)

Les **dispositifs nationaux temporaires de chômage partiel** soutenus par le programme « **SURE** »⁸ de l'UE ont permis au chômage de rester relativement bas, avec une augmentation modérée, par rapport à la baisse des activités économiques (passant de 6,7 % en 2019 à une projection de 7,6 % en 2021)⁹. Cependant, les mécanismes temporaires prendront nécessairement fin, ce qui pourrait avoir un impact important sur l'emploi dans les mois à venir. On s'attend à ce que les gens compensent la perte de revenu par des prêts, ce qui pourrait accélérer les chutes dans la pauvreté et le surendettement. En outre, les personnes ayant des formes d'emploi atypiques, des contrats courts ainsi que les indépendants ont été moins protégés, même si certains d'entre eux ont bénéficié d'un soutien ciblé temporaire. La **situation des jeunes** est particulièrement inquiétante et devrait être au centre des préoccupations. Le taux de chômage des jeunes dans l'UE est passé de 15,2 % (mai 2019) à 17,3 % (mai 2021, *Eurostat*). De nombreux étudiants qui vivaient d'un emploi à temps partiel ont perdu tous leurs

⁴ Plan d'action EPSR de la Commission européenne, mars 2020.

⁵ <https://www.dbk.de/presse/aktuelles/meldung/6-armuts-und-reichtumsbericht-der-bundesregierung>

⁶ <https://www.euractiv.com/section/economy-jobs/opinion/the-carers-in-our-own-homes-are-essential-workers-too/>.

⁷ <https://www.bruxelles.be/venez-vous-faire-vacciner-dans-le-bus-vaccination>

⁸ **SURE** = « Instrument européen d'aide temporaire visant à atténuer les risques de chômage en cas d'urgence ».

⁹ https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/economic-performance-and-forecasts/economic-forecasts/spring-2021-economic-forecast-rolling-sleeves_en.

revenus. Les jeunes à la recherche de leur première insertion professionnelle ont éprouvé beaucoup de difficultés à trouver un emploi.

Bien qu'il existe des disparités entre les États membres, de **nombreux secteurs économiques ont souffert directement de la pandémie** (et notamment les secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de la construction, de la transformation de la viande, des activités portuaires, des services de transport, des médias et de la culture, etc.) tandis que d'autres ont connu d'importantes pénuries de main-d'œuvre. Les **secteurs des soins de santé et de l'aide sociale**, bien qu'ils n'aient pas toujours été directement touchés sur le plan économique, ont été gravement affectés par la crise en raison de la charge physique et émotionnelle prolongée subie par leurs travailleurs. De nombreux employés ont fait des burn-outs, et certains d'entre eux ont abandonné définitivement leur métier. Ce phénomène est à prendre au sérieux dans des secteurs publics déjà en sous-effectif. Néanmoins, l'économie sociale de marché de l'UE a réagi rapidement avec un **financement sans précédent de 1 800 milliards d'euros**, combinant un budget à long terme de 1 100 milliards d'euros pour la période 2021-2027 et l'**instrument temporaire historique de relance de l'UE** « [NextGenerationEU](#) » de 750 milliards d'euros¹⁰. Cette intervention couplée aux politiques nationales des États membres et à un système de protection sociale solide a permis d'éviter une spirale de récession économique, de chômage et d'augmentation de la pauvreté à court terme. Selon les prévisions économiques du printemps 2021, **tous les États membres devraient voir leur économie revenir à leur niveau d'avant la crise d'ici à la fin de l'année 2022**, avec notamment une prévision de croissance de l'économie de l'UE de 4,2 % en 2021¹¹.

I. Les politiques de l'UE en matière de lutte contre la pauvreté

1.1. Stratégie directrice de l'UE en matière de pauvreté

Le plan d'action du socle européen des droits sociaux

La lutte contre la pauvreté est l'une des principales priorités sociales de l'UE. En 2017, le **socle européen des droits sociaux** (EPSR) a été adopté, fixant vingt principes clés vers une Europe sociale forte qui soit « équitable, inclusive et riche en perspectives » pour tous. La lutte contre la pauvreté au travail et contre la pauvreté des enfants faisait déjà partie de ce socle social (piliers 6 et 11)¹². Afin de passer des mots à la réalité et de mettre pleinement en œuvre les droits sociaux, la Commission européenne a adopté son [plan d'action](#) sur le EPSR le 4 mars 2021, en proposant trois grands objectifs. L'un d'eux est de **réduire le nombre de personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale « d'au moins 15 millions d'ici 2030 », dont au moins 5 millions d'enfants.**

Nous nous félicitons de l'accent mis sur les enfants afin de leur donner accès à de nouvelles opportunités et de contribuer à **briser le cycle intergénérationnel de la pauvreté**, en évitant que ces enfants ne deviennent des adultes menacés par la pauvreté ou l'exclusion sociale et en produisant ainsi des **effets systémiques à long terme**. L'objectif de lutte contre la pauvreté n'est cependant pas assez ambitieux¹³ car il ne permettra pas à l'UE d'atteindre l'objectif 1.2. des Objectifs de Développement Durable : « D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de

¹⁰ Pour en savoir plus sur le plan de relance de l'UE, nous vous invitons à lire la dernière [déclaration de la Commission des affaires sociales de la COMECE](#) : « *Un an après. Quelle place pour la justice dans le plan de relance de l'UE ?* », Mars 2021.

¹¹ Ibid 7.

¹² https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/economy-works-people/jobs-growth-and-investment/european-pillar-social-rights/european-pillar-social-rights-20-principles_fr.

¹³ https://www.caritas.eu/wordpress/wp-content/uploads/2021/06/210622-EPSR-AP-CE-analysis-public_final.pdf

femmes et d'enfants de tous âges souffrant d'une forme ou l'autre de pauvreté, telle que définie par chaque pays »¹⁴. Suite au [Sommet social de Porto](#) sous la présidence portugaise du Conseil Européen, nous pensons que des efforts supplémentaires sont nécessaires pour mettre pleinement en œuvre les mesures qui donneront corps aux principes énoncés dans le socle européen des droits sociaux¹⁵, soutiendront les personnes qui ont besoin d'une aide immédiate et **reconnaîtront l'approche multidimensionnelle de la pauvreté**.

L'UE exprime son engagement à lutter contre la pauvreté. Exemples de politiques de lutte contre la pauvreté dans le cadre du plan d'action

« La promotion de l'inclusion sociale et la lutte contre la pauvreté sont des valeurs fondamentales de notre mode de vie européen », peut-on lire dans le plan d'action EPSR. Le moyen le plus efficace de lutter contre la pauvreté est de mettre en place des **politiques inclusives pour le marché du travail**, accompagnées d'un **système de protection sociale efficace, ainsi que des politiques axées sur la famille et favorables aux familles**. En 2020 et début 2021, la Commission européenne a proposé un certain nombre d'initiatives qui peuvent contribuer à réduire la pauvreté à long terme. **Nous saluons en particulier :**

- **Le soutien aux enfants en situation de pauvreté.** Le 14 juin 2021, le Conseil a adopté une [recommandation établissant une garantie européenne pour les enfants](#). Ce dispositif soutiendra l'objectif de réduire de 5 millions le nombre d'enfants en situation de pauvreté dans l'UE d'ici à 2030, et de s'assurer que les gouvernements développent des politiques cohérentes en matière de logement, d'alimentation, de santé et d'éducation, en vue d'un accès effectif aux services clés pour tous les enfants, y compris les enfants handicapés et atteints de maladies mentales. Si nous nous félicitons de l'introduction d'une garantie d'accès à au moins un repas sain par jour dans les écoles et de l'interdiction de la publicité pour les « aliments riches en graisses ou en sel » dans les structures d'éducation et d'accueil de la petite enfance et dans les écoles, nous pensons que l'objectif des 5 millions devrait se traduire par des mesures plus ambitieuses. En outre, **les familles et les organisations représentatives devraient être mieux impliquées dans le processus d'élaboration des politiques en faveur des familles et des enfants, notamment dans la conception de plans d'action nationaux adéquats, qui devraient être convenablement contrôlés et être soutenus par un financement suffisant, tant au niveau européen que national.**
- **L'objectif de mieux intégrer les jeunes sur le marché du travail** grâce à la [Garantie renforcée pour la jeunesse](#) en **juillet 2020**. Nous soutenons en particulier l'élargissement du champ d'action à tous les jeunes de moins de 30 ans qui ne sont pas en situation d'emploi, d'éducation, de formation ou d'apprentissage, afin qu'ils puissent bénéficier de la Garantie pour la jeunesse dans les quatre mois suivant leur entrée au chômage ou leur sortie de l'enseignement, et qu'ils aient davantage de possibilités d'intégration sur le marché du travail. Nous saluons également le programme ALMA récemment annoncé qui donnera la chance aux jeunes qui manquent d'opportunités d'emploi d'avoir une expérience professionnelle à l'étranger¹⁶. **Cependant, ces efforts ne suffisent pas à résoudre les difficultés auxquelles les jeunes sont confrontés et qui ont été exacerbées par la pandémie** (telles que : première

¹⁴ <https://sdg-tracker.org/no-poverty>.

¹⁵ <https://www.caritas.eu/porto-summit-must-lead-to-concrete-action/>.

¹⁶ https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/SPEECH_21_4701.

intégration difficile sur le marché du travail, chômage élevé, rêves reportés, défis de l'enseignement à distance, etc.)¹⁷.

- **Le renforcement de l'accès à un logement abordable et la lutte contre le sans-abrisme.** Nous notons le lancement par les institutions européennes, les gouvernements de l'UE et la société civile d'une [Plateforme européenne de lutte contre le sans-abrisme](#) lors de la Conférence de haut niveau de Lisbonne le **21 juin 2021**, afin de partager les meilleures pratiques et de s'assurer que personne ne dormira dans des conditions précaires en raison du manque d'hébergement d'urgence « accessible, sûr et approprié ». En outre, nous soutenons le fait que les personnes sortant d'institutions (par exemple, prison, hôpital, établissement de soins) devraient se voir garantir un logement « approprié ». Nous saluons également l'attention portée par l'UE au logement social abordable, en particulier pour **lutter contre la pauvreté énergétique** (recommandation de la Commission sur la pauvreté énergétique¹⁸ ; la révision de la directive sur l'efficacité énergétique¹⁹, le nouveau Fonds social pour le climat pour lutter contre la pauvreté énergétique²⁰, etc). **Néanmoins, davantage doit être fait pour mesurer ces nouvelles formes de pauvreté et les combattre.** L'ambition doit rester élevée pour lutter contre la pauvreté énergétique et promouvoir l'accès aux énergies renouvelables. De plus, de nombreux travailleurs ne gagnent pas un revenu suffisant pour pouvoir mener une vie dans la dignité. L'augmentation des prix de l'immobilier dans certaines villes a contraint certaines personnes à vivre plus loin de leur lieu de travail, augmentant ainsi leur temps de trajet.

En outre, les institutions européennes et en particulier la Commission européenne prévoient de nombreuses autres initiatives pour continuer à améliorer les systèmes de protection sociale. Ces initiatives concernent l'amélioration de **l'accès à des services essentiels de qualité** et une **meilleure mise en œuvre des droits sociaux** (par exemple, à travers la nouvelle [stratégie en faveur des droits des personnes handicapées](#) assurant une meilleure inclusion notamment en termes d'emploi et de logement, le prochain [plan d'action pour l'économie sociale](#) prévu pour le quatrième trimestre 2021, et la prochaine initiative sur [l'accès à des soins de longue durée qui soient abordables et de qualité](#) prévue pour le troisième trimestre 2022 et qui s'attaquera aux disparités entre les revenus des retraités des hommes et des femmes), l'amélioration de l'accès à l'éducation, aux compétences et à l'apprentissage tout au long de la vie, l'accès à un emploi décent et de qualité.

Nous saluons également le **renforcement des mesures de protection des consommateurs en faveur de l'éducation financière**. Nous apprécions particulièrement [la proposition](#) de directive de la Commission européenne du 30 juin 2021 visant à **renforcer les règles relatives au crédit à la consommation**, afin de sensibiliser davantage les consommateurs²¹ au risque de surendettement et à lutter contre la désinformation, suite au pic des achats en ligne et des prêts numériques pendant la pandémie. Nous appelons les dirigeants de l'UE et le Parlement européen à trouver un compromis pour mettre en œuvre la directive dès que possible afin **de promouvoir l'éducation financière et d'assurer qu'un conseil en matière d'endettement soutenable soit disponible**, comme annoncé dans la communication du nouvel [agenda](#) des consommateurs.

¹⁷ <https://www.politico.eu/article/coronavirus-generation-graduates-uncertainty/>.

¹⁸ Recommandation de la Commission (UE) 2020/1563 du 14 octobre 2020.

¹⁹ Directive de mise à jour 2012/27/UE du 25 octobre 2012.

²⁰ https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/social-climate-fund_with-annex_en.pdf.

²¹ <https://www.humandevlopment.va/content/dam/sviluppoumano/vatican-covid19-response/doc-newsletter/economics/book/c-COVIDCommDebtFINAL2021.pdf>

Bien que des progrès aient été réalisés et que de nombreuses politiques sociales ont été imaginées et mises en œuvre extrêmement rapidement pendant la pandémie, la Commission européenne et les États membres devraient continuer à intensifier leurs efforts pour affronter et **surmonter les causes structurelles de la pauvreté, de l'exclusion sociale et des inégalités, à la lumière également de la transition verte**. Contre le nivellement par le bas des coûts de la main-d'œuvre qui conduit à la pauvreté ou au chômage des travailleurs nous attirons l'attention sur la **nécessité d'un salaire et d'une protection sociale dignes qui permettent à tous les travailleurs de mener une vie digne, de bénéficier de conditions de travail équitables et d'avoir accès à un logement décent**. L'UE devrait se pencher en particulier sur le **statut de salarié**, afin de ne pas laisser de côté les travailleurs bénéficiant de régimes de travail flexibles. Un travail flexible ne doit pas être synonyme de travail précaire. Dans le même temps, les personnes qui ne sont pas en mesure de travailler devraient être pleinement intégrées dans notre société. En outre, **le Semestre Européen devrait assurer un contrôle adéquat des politiques sociales et économiques afin de garantir que les réformes et les investissements réalisés permettront d'atteindre les objectifs en matière de pauvreté et d'emploi** (surtout après la fin du financement d'urgence et le remboursement des dettes nationales), de garantir un système de protection sociale efficace et de mettre fin au sans-abrisme dans l'UE d'ici 2030.

1.2. Le soutien financier de l'UE pour lutter contre la pauvreté...

... dans le cadre du budget à long terme de l'UE 2021-2027

Comme nous le rappelle le pape François, nous sommes tous membres d'une même « famille humaine ». Il convient de veiller tout particulièrement à éviter une reprise à deux vitesses au lendemain de cette crise. Certaines personnes vulnérables ont été sévèrement touchées par la crise du COVID et ne peuvent attendre plus longtemps avant de voir leur situation s'améliorer²². Sur les quelques 1 100 milliards d'euros du budget à long terme de l'UE pour la période 2021-2027, un total de 115,8 milliards d'euros est disponible pour investir dans les personnes, la cohésion sociale et les valeurs. Dans le cadre de ce pilier, le **Fonds social européen Plus (FSE+)**, doté d'un budget d'environ **88 milliards d'euros** (en valeur 2018) pour la période 2021-2027, restera le **principal instrument de l'UE pour soutenir la mise en œuvre du socle social**. Il s'agit du principal instrument de l'UE pour investir dans les personnes, bien qu'il soit très majoritairement développé dans le cadre de « l'inclusion sur le marché du travail », c'est-à-dire pour protéger et créer des emplois, soutenir l'innovation sociale et l'entrepreneuriat ainsi que la mobilité transfrontalière de la main-d'œuvre, favoriser l'éducation et les compétences nécessaires pour soutenir les transitions verte et numérique, et promouvoir l'inclusion sociale. Néanmoins, le FSE+ comprend également des mesures visant à **lutter contre la pauvreté**, à fournir une aide alimentaire et matérielle de base aux plus démunis, et à **investir dans les jeunes et les enfants** particulièrement touchés par la crise. Au moins **25% des ressources du FSE+** au niveau national devront être consacrées à la **lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale**, et les États membres les plus touchés par la pauvreté des enfants devront investir **au moins 5% des ressources du FSE+ dans des mesures de lutte contre la pauvreté des enfants**. En outre, tous les États membres devront consacrer au moins **3 % de leur part du FSE+** à la lutte contre la privation matérielle.

Dans le cadre du FSE+, nous saluons les modifications apportées au **Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD)** permettant aux États membres d'utiliser un taux de cofinancement de l'UE allant

²² [Déclaration de la Commission des Affaires Sociales de la COMECE : "Un an après. Quelle place pour la justice dans le plan de relance de l'UE ?"](#) Mars 2021.

jusqu'à 100 % pour garantir que les plus démunis aient accès à une aide matérielle et alimentaire de base²³.

... dans le cadre du plan de relance temporaire « NextGenerationEU ».

Dans le cadre de l'instrument temporaire de relance « [NextGenerationEU](#) » (NGEU), doté de 750 milliards d'euros, comme le précise notre dernière déclaration²⁴, le mécanisme de relance et de résilience (RRF) offre une occasion unique de financer des investissements et des réformes en faveur d'une **relance sociale, écologique et contributive juste** et de contribuer à la mise en œuvre du EPSR. Dans le cadre du NGEU, 50,6 milliards d'euros seront dépensés au titre de [REACT-EU](#)²⁵ pour **faire face aux conséquences sociales et économiques** de la crise. Nous nous félicitons du soutien apporté aux régions les moins développées. Bien qu'elles bénéficient indirectement d'une aide dans le cadre du plan de relance de l'UE « NextGenerationEU », nous regrettons qu'aucune mention spécifique ne soit faite des familles, qui sont la cellule vitale de notre société²⁶. L'UE a également créé un mécanisme de soutien temporaire par le biais de [SURE](#), qui **étend les programmes nationaux de protection de l'emploi** afin de prévenir les risques de chômage pendant la pandémie de COVID-19. Jusqu'à 100 milliards d'euros peuvent être alloués au titre de cet instrument.

II. Les voix de l'Église catholique pendant la crise du COVID-19

« Chaque rencontre avec une personne en situation de pauvreté nous provoque et nous interroge. Comment pouvons-nous contribuer à éliminer ou, du moins, à soulager sa marginalisation et sa souffrance ? »²⁷

Comme le pape François nous le rappelle constamment, **pour que l'Église soit Église, les pauvres doivent être, et sont, au centre de son attention**. L'option préférentielle pour les pauvres est un principe essentiel de l'enseignement social catholique. Pour les catholiques, cette « option » n'est pas « facultative » mais est impliquée par leur foi en Jésus-Christ. Pour lutter contre la pauvreté, deux aspects essentiels de l'approche de l'Église méritent d'être soulignés :

- **Les pauvres sont des protagonistes**. Une option préférentielle pour les pauvres ne signifie pas seulement avoir une préoccupation prioritaire pour eux afin d'alléger leurs souffrances. Cela signifie aussi reconnaître pleinement qu'ils sont des personnes, des contributeurs à la construction d'une société orientée vers le Bien Commun. *« Ils ont beaucoup à nous apprendre »*, déclare le pape François²⁸. Toutes les réflexions et actions concernant la lutte contre la pauvreté devraient viser à réduire la marginalisation et à favoriser une inclusion plus intégrale, c'est-à-dire une participation économique, sociale et politique. Nous devons dépasser « cette idée de politiques sociales conçues comme des politiques vers les pauvres, mais jamais avec les pauvres, jamais des pauvres, et encore moins insérée dans un projet réunissant les peuples »²⁹.

²³ Ibid.

²⁴ Ibid.

²⁵ REACT-EU = « Assistance à la relance pour la cohésion et les territoires de l'Europe ».

²⁶ Document de réflexion conjoint COMECE-FAFCE sur « [Les personnes âgées et l'avenir de l'Europe](#) », 3 décembre 2020.

²⁷ Pape François, [Message à l'occasion de la quatrième journée mondiale des pauvres](#), 15 novembre 2020.

²⁸ Pape François, [Evangelii gaudium](#) (2013), n° 198.

²⁹ Pape François, [Fratelli tutti](#) (2020), n° 169.

- **La pauvreté est multidimensionnelle**³⁰. La pauvreté ne peut être résumée par de simples indicateurs monétaires et nécessite une approche intégrale. La pauvreté matérielle n'est qu'un aspect d'une pauvreté déshumanisante. Déjà en 1967, le pape Paul VI avait mis en évidence une approche du développement humain qui devrait être intégrale pour être pleinement humain, c'est-à-dire le développement de tout l'être humain et de toute l'humanité³¹. L'approche intégrale est également au cœur de l'appel à une écologie intégrale dans *Laudato si'*.

Bonnes pratiques : Exemples d'actions de l'Église catholique dans les états membres de l'UE pendant la pandémie

Pendant la pandémie de COVID-19, l'Église catholique, par le biais de diverses institutions et avec l'aide de différents réseaux nationaux Caritas, ainsi que de partenaires nationaux, régionaux ou locaux, a apporté son soutien aux personnes en situation de pauvreté en réponse à leurs besoins les plus pressants. Nous avons recueilli quelques exemples des « meilleures pratiques » dans différents endroits de l'UE, qui **illustrent certaines des actions de l'Église pendant la pandémie**, qui pourraient éventuellement être reproduites dans toute l'Europe :

- **Allemagne**
En Allemagne, l'Église a fait de nombreuses **offres d'assistance**. En outre, le 6 septembre 2020, le « **Dimanche de prière et de solidarité de l'Église mondiale avec les victimes** » de la pandémie de Coronavirus dans le monde a été organisé dans toutes les paroisses d'Allemagne, avec une quête spéciale. Avec le produit de cette « [collecte Corona](#) », qui s'élève à plus de 2,4 millions d'euros, l'Église en Allemagne **soutient le travail** de ses organisations partenaires en Amérique latine, en Afrique, en Asie et en Europe du Sud-Est.
- **Hongrie**
En Hongrie, l'Église a assuré tous ses **services spirituels et son soutien matériel** aux personnes dans le besoin. [Caritas Hungarica](#) a intensifié son service social pendant la pandémie, **en s'appuyant sur les centres diocésains, les institutions sociales et les programmes à long terme** avec les communautés vivant dans la pauvreté. En outre, les groupes et communautés paroissiaux ont joué un rôle particulièrement important dans la collecte de **dons privés**.
- **Italie**
En Italie, Caritas Italiana a publié la [quatrième enquête de suivi](#) sur les effets de la pandémie et les réponses apportées par les diocèses et les paroisses italiennes, en collaboration avec des institutions publiques et privées. Parallèlement à la propagation de la pandémie, on a observé des signes clairs de rétablissement et l'activation de nouvelles formes de **soutien aux personnes, aux familles et aux entreprises** touchées par les effets socio-économiques de la pandémie. En 211 jours, Caritas a aidé **544 775** personnes en Italie. Près d'une personne sur quatre, soit **24,4%**, **n'avait jamais eu recours au réseau Caritas auparavant**. En outre, le [6e rapport sur les politiques de lutte contre la pauvreté](#) a été lancé sous le titre « Lutter contre la pauvreté : tirer les leçons de l'expérience, améliorer les réponses ».

³⁰ <https://www.atd-quartmonde.org/wp-content/uploads/2019/12/Hidden-Dimensions-of-Poverty-20-11-2019.pdf>.

³¹ Paul VI, *Populorum progressio* (1967), n° 14.

➤ Lituanie

En réponse aux défis posés par l'apprentissage et le travail à distance, [Caritas Lituanie](#) a proposé des **services pour aider les familles** qui ne disposent pas des outils numériques appropriés et ne sont pas préparées à aider leurs enfants dans les apprentissages scolaires. Elle a notamment **organisé des activités** pour les enfants, leur offrant une échappatoire à l'enseignement en ligne, et **approvisionné des cantines** pour qu'ils reçoivent au moins un repas nutritif par jour.

➤ Portugal

Au Portugal, de nombreuses initiatives ont été menées par l'Église pendant la pandémie. Deux initiatives particulièrement remarquées sont : (1) « [Ponto de Escuta](#) » : un projet jésuite permettant aux personnes souffrant de **problèmes de santé mentale** ou de **solitude** de parler et d'être entendues ; (2) "[Compras em casa](#)" : un projet mené par des **jeunes** permettant à des volontaires de **faire des courses pour les personnes âgées**.

III. Recommandations

1. **Écouter et fournir une assistance immédiate aux personnes vulnérables (notamment les jeunes, les femmes et les familles vulnérables).** Nous appelons les états membres de l'UE à consulter les familles et les organisations représentatives pour qu'elles soient impliquées dans la conception de plans d'action nationaux adéquats, qui devraient être bien suivis et être soutenus par un financement suffisant, tant au niveau de l'UE qu'au niveau national. En particulier, nous appelons les États membres à utiliser pleinement l'instrument temporaire REACT-EU pour la période 2021-2022 afin de **renforcer l'assistance matérielle et alimentaire** dans le cadre du FEAD et de soutenir l'emploi des jeunes dans le cadre de l'Initiative pour l'emploi des jeunes (YEI). Nous demandons à la Commission européenne d'effectuer un contrôle rigoureux du Fonds social européen+ pour s'assurer que le fonds soutienne ceux qui en ont le plus besoin, notamment les **familles en situation de pauvreté, mais aussi les femmes et les parents isolés** qui ont particulièrement souffert de la pandémie. Nous appelons également les états membres, en coopération avec les services publics et les ONG sociales et les Églises concernées, à fournir un conseil adéquat pour **faire face au phénomène de « non-recours » aux mécanismes et allocations de solidarité**.
2. **Apporter un soutien temporaire aux régions et aux petites et moyennes entreprises locales dans le besoin.** L'instrument REACT-EU devrait également être utilisé pour soutenir les régions et les petites entreprises locales qui ont été les plus touchées par la crise, en renforçant le Fonds européen de développement régional (FEDER). Nous demandons à la Commission européenne d'assurer un suivi adéquat des allocations du fonds afin de garantir l'équité dans le partage des ressources. Il faut également s'assurer que la transition verte réponde aux besoins sociaux en faisant un bon usage du mécanisme de transition juste.
3. **Faciliter l'accès à un logement abordable et décent.** Alors que la richesse a augmenté au niveau mondial, les inégalités se sont accrues avec elle, créant ainsi de « *nouvelles formes de pauvreté* ». Nous demandons aux institutions de l'UE de mesurer la pauvreté avec des critères qui correspondent aux réalités actuelles, y compris la **pauvreté au travail** et le **manque d'accès**

aux énergies vertes³². En outre, nous appelons les décideurs politiques à développer une culture de la « gratuité » et de « l'hospitalité » des pauvres³³. En tant que frères et sœurs de la même planète, « *allons-nous nous pencher pour toucher et soigner les blessures des autres ?* »³⁴.

4. **Prévenir le surendettement et les mécanismes de chute dans la pauvreté.** Nous appelons les dirigeants de l'UE et le Parlement européen à trouver un compromis pour mettre en œuvre la directive visant à renforcer les règles relatives au crédit à la consommation dans les plus brefs délais afin de **promouvoir l'éducation financière et de garantir la disponibilité d'un service de conseil de qualité en matière d'endettement**, comme annoncé dans la communication du Nouvel agenda du consommateur.
5. **Encourager une vie digne par le travail et combler l'écart de rémunération entre hommes et femmes.** « *Aider les pauvres avec de l'argent doit toujours être une solution provisoire pour affronter des urgences. Le grand objectif devrait toujours être de leur permettre d'avoir une vie digne par le travail* »³⁵. Contre le nivellement par le bas des coûts de la main-d'œuvre qui conduit à la pauvreté au travail ou au chômage, nous attirons l'attention sur la **nécessité d'un salaire et d'une protection sociale dignes, qui permettent à tous les travailleurs de mener une vie digne, de bénéficier de conditions de travail équitables et d'avoir accès à un logement décent**. En outre, nous demandons aux institutions de l'UE de **combler l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes et d'améliorer les conditions de travail des travailleurs des plateformes** en créant un cadre réglementaire pour des plateformes plus responsables socialement, permettant aux travailleurs de ces plateformes de mener une vie digne par le travail. L'UE devrait se pencher en particulier sur le **statut d'employé**, afin de ne pas laisser pour compte les travailleurs bénéficiant d'un régime de travail flexible. Un travail flexible ne doit pas être synonyme de travail précaire. Dans le même temps, les personnes qui ne sont pas en mesure de travailler devraient être pleinement intégrées dans notre société.
6. **Assurer un suivi adéquat des objectifs en matière de pauvreté et d'emploi par le biais du Semestre européen.** La Commission européenne devrait s'assurer que le Semestre européen assure un suivi adéquat des politiques sociales et économiques afin de garantir que les réformes et les investissements réalisés permettront d'atteindre les objectifs en matière de pauvreté et d'emploi (surtout après la fin du financement d'urgence et le remboursement des dettes nationales), de garantir un système de protection sociale efficace et de mettre fin au sans-abrisme dans l'UE d'ici 2030.
7. **Investir dans de nouvelles structures de solidarité et stimuler la solidarité intergénérationnelle**³⁶. Promouvoir l'égalité des chances pour tous, et en particulier pour les personnes âgées vivant dans les **zones rurales. Prévenir la pauvreté des personnes âgées** et leur garantir une vie digne grâce à une sécurité sociale publique efficace et à la solidarité intergénérationnelle. En outre, un **partage équitable des responsabilités est nécessaire au fil du temps entre les générations** pour se remettre de la pandémie et la **jeune génération** ne devrait pas être laissée pour compte en devant assumer le remboursement des emprunts de la relance. Nous demandons également à la Commission européenne de **surveiller la mise en**

³² Pape François, *Fratelli tutti* (2020), n° 21, [Message pour la Journée mondiale de la paix 2015](#) (8 décembre 2014), 3-4.

³³ Pape François, *Fratelli tutti* (2020), n° 141.

³⁴ Pape François, *Fratelli tutti* (2020), n° 70.

³⁵ Pape François, *Fratelli tutti* (2020), n° 162 ; Lettre encyclique *Laudato Si'* (24 mai 2015), 128.

³⁶ Académie Pontificale pour la vie, « [La vieillesse : Notre avenir. La condition des personnes âgées après la pandémie](#) », 2 février 2021.

œuvre de la Garantie pour les enfants afin d'assurer son efficacité dans tous les états membres.

8. **Favoriser des approches intégrales et multidimensionnelles qui reconnaissent la véritable valeur des « pauvres » et promeuvent leur participation effective à notre société.** Les personnes handicapées, les personnes âgées, les personnes vivant dans des zones rurales avec un faible accès aux technologies, les personnes nées dans la pauvreté ou manquant d'éducation ou incapables de travailler et les personnes n'ayant pas ou peu accès à des services de santé adéquats sont souvent laissées pour compte, « écartées » par la société et non considérées comme « utiles ». Au-delà des simples critères de « *liberté et d'efficacité du marché* », « *l'option pour les pauvres doit nous conduire à l'amitié avec les pauvres* »³⁷, dans un esprit de fraternité authentique. Les politiques de l'UE devraient mieux reconnaître les besoins spécifiques de chacune de ces personnes et leur donner une **voix effective**.
9. **Promouvoir l'accès à une éducation de qualité pour les enfants en situation de pauvreté, encourager un mode de vie sain et s'attaquer à la fracture numérique.** Favoriser des systèmes éducatifs inclusifs dans [l'espace européen de l'éducation](#), en s'attaquant à la sous-performance dans l'éducation précoce et en créant des environnements d'apprentissage plus favorables aux enfants en situation de pauvreté ou ayant des besoins d'apprentissage spécifiques. L'UE devrait également **sensibiliser les enfants, en particulier ceux en situation de pauvreté, à des modes de vie sains** par le biais de l'éducation, par exemple sur l'importance de contrôles médicaux réguliers, de l'activité physique et d'une alimentation saine. Les états membres, en collaboration avec l'Église et les organisations locales de services sociaux, devraient élaborer des programmes d'accompagnement adéquats destinés aux enfants en situation de pauvreté qui ont perdu plus d'une année de scolarité pendant la pandémie. Il convient également de s'attaquer à la **fracture numérique**, en mettant en œuvre le [plan d'action pour l'éducation numérique](#) et en renforçant la requalification et l'amélioration des compétences, afin de fournir aux apprenants un accès à l'internet et les appareils numériques nécessaires, tout en **protégeant les enfants** contre les contenus numériques préjudiciables. Un **soutien administratif** devrait être apporté aux personnes confrontées à des obstacles numériques en raison de la numérisation des procédures bureaucratiques.
10. **Promouvoir une fiscalité équitable et encourager les investissements privés pour lutter contre la pauvreté.** À l'heure d'une pandémie mondiale, il est devenu de plus en plus urgent de s'attaquer aux « *structures du péché* » qui permettent l'évasion fiscale en s'assurant que chacun contribue de manière équitable à la relance et que la priorité est donnée au Bien Commun. Nous exhortons les dirigeants financiers à la "*coresponsabilité*" **pour réduire les inégalités économiques**. Dans le même temps, le remboursement de la dette **ne doit pas compromettre l'existence même et la croissance** des pays les plus pauvres. En outre, nous appelons les gouvernements à encourager les investissements privés dans la lutte contre la pauvreté, par exemple en **reconnaissant mieux les dons privés pour les pauvres et les vulnérables** et à adapter leurs systèmes de réduction d'impôts en conséquence. En outre, les États membres devraient **encourager le travail indépendant et l'esprit d'entreprise par le biais d'un cadre juridique plus solide** et d'une législation claire.
11. **Agir comme une famille humaine, soutenir les pays pauvres à l'échelle mondiale et promouvoir l'équité en matière de vaccins.** « *Aujourd'hui, soit nous sommes tous sauvés ensemble, soit personne n'est sauvé* ». Il ne devrait pas y avoir de régions du monde dans lesquelles les gens sont empêchés de « *développer leur potentiel et leur beauté* » en raison de

³⁷ Pape François, [Fratelli tutti](#) (2020), n° 234.

la pauvreté ou de causes structurelles. « *Au final, cela nous appauvrira tous* »³⁸. Nous demandons aux dirigeants de l'UE d'envisager une **éthique des relations internationales** pour **réduire la pauvreté dans d'autres parties du monde**, et encourager les pays moins développés à **améliorer leur propre capacité d'innovation**, tout en **respectant leur culture** et leurs valeurs. Nous saluons la mise en place du [programme mondial COVAX](#) pour **garantir un accès équitable aux vaccins contre la COVID-19**, y compris dans les régions économiquement plus fragiles. Les vaccins devraient être disponibles et abordables pour tous au niveau mondial, avec le soutien par les institutions européennes³⁹. Sans cela, la pandémie risque de ne jamais connaître de fin car d'autres mutations du virus se produisent et maintiennent l'Europe (et d'autres pays) dans un état perpétuel d'urgence sociale et sanitaire.

(Original : Anglais ; Traduction : Service national famille et société – Conférence des évêques de France)

³⁸ Cf. Pape François, [Fratelli tutti](#) (2020), no.32,138 ; Benoît XVI, Lettre encyclique [Caritas in Veritate](#) (29 juin 2009), 60.

³⁹ [Déclaration conjointe COMECE-Caritas](#) Europa sur "L'Union européenne et les défis des vaccins Covid-19", 23 février 2021.